



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Réunion ordinaire du Conseil d'administration

Le 22 juin 2020 à 19 h

Zoom

#112, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury | Edmonton (Alberta)

Procès-verbal

Présences : Heather Coffin, Michelle Salomons, Ijab Khanafer, Abdou Diallo, Guylaine Fournier, Philippine Smith, Carolyn Boutin-Time, Kevin Roy
Absences : Amy Shafey, Faustin Kabura, Alain Bertrand
Employée : Mireille Péloquin, directrice désignée

1. Mot de bienvenue

La présidente Heather Coffin souhaite la bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sommaire de l'ordre du jour :

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2020
4. Rapport financier
5. Enfant à défi
6. Réouverture des services
7. Camp d'été – Service de garde 6 à 12 ans
8. Infrastructure
9. Consultations sur la *Child Care Regulation Act*
10. Engagement parental
11. Préservation de place
12. Politique d'amélioration continue
13. Varia
14. Date de la prochaine rencontre
15. Fin de la rencontre

Proposition d'adoption de l'ordre du jour.

Adoptée

3. Adoption du procès-verbal du 26 mai 2020

Proposition de l'adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mai 2020.

Adoptée

4. Rapport financier

David Caron n'était pas disponible pour cette rencontre du Conseil d'administration. Le rapport financier au 31 mai 2020 n'est pas prêt, mais il sera envoyé au courant de la semaine ainsi que son analyse. Les membres pourront envoyer leurs questions par courriel.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Une décision n'a toujours pas été prise pour le remboursement des frais de garde aux parents sur la portion non utilisée du mois de mars. Le total du remboursement s'élève à 51 020,57\$.

Pour les frais de garde du mois de juin, les parents des garderies Belle Nature et à l'Aventure ont été facturés au prorata vu que le service fut rouvert le 8 juin.

Dans le cas de Belle Nature, nous pouvons réclamer la différence dans le CAGJE. Children's Services a confirmé que si nous voulons rembourser les parents pour une portion du mois de mars, nous pourrions réclamer la différence de la subvention CAGJE, p. ex. frais de 1 000\$ - le parent paie 546\$ moins 50 % = 273\$, or le CEPP réclame 1 000\$ - 273\$ = **727\$** provenant du gouvernement.

À noter que nous pourrions aussi rembourser les parents qui quittent Belle Nature et le CEPP à Gabrielle-Roy, et réclamer la somme remboursée à même la subvention CAGJE. Cependant, le remboursement pour les parents des enfants avant et après l'école ainsi qu'à l'Aventure devrait être absorbé par le CEPP. En fin de compte, ceci réduit le total de la projection du remboursement de 51 020,57\$ à 22 963,25\$.

À titre d'information, en juin les inscriptions sont :

Belle Nature	12 enfants, 6 éducatrices
L'Aventure	2 enfants, 2 éducatrices

Proposition d'offrir trois options aux parents :

- 1. Un remboursement de 50% des frais du mois de mars 2020.**
- 2. De faire un don au CEPP en échange pour un reçu d'impôt équivalent à 50 % des frais pour le mois de mars.**
- 3. Un crédit sur la prochaine facture de frais de garde lors du retour de leur enfant au service.**

Adoptée

5. Enfants à défi

Nous avons présentement un compte à recevoir du Ministère pour les enfants à défi qui s'élève à 37 052,17\$ (voir Excel dans le Drive pour les détails). Nous sommes entièrement certains que nous recevrons éventuellement les fonds, cependant c'est tout de même une somme importante à financer pour un organisme comme le CEPP. L'équipe travaille présentement sur l'amélioration de la politique et les procédures qui favorisent l'inclusion. Une directive du Conseil d'administration quant à l'inscription d'un enfant à défi est recherchée, sachant que nous devons affecter une éducatrice dédiée à l'enfant, mais sans garantie de pouvoir récupérer les fonds auprès de Children's Services.

- Devrions-nous accepter un enfant à défi avant d'avoir reçu une confirmation de financement du ministère?
- Devrions-nous accepter l'enfant seulement une fois le financement en place?
- Sachant que c'est possible que le soutien financier soit refusé, que faire?



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

- Sachant qu'il est possible que pas toutes les heures et les couts associés à l'enfant à défi soient financés, que faire?

Il faudrait une proposition qui guidera l'équipe dans l'élaboration d'une politique qui reflètera cette décision. La politique sera présentée au Conseil d'administration lorsqu'une version finale sera prête.

Proposition que le CEPP accepte tous les enfants à défi particulier, assume les risques financiers à 100 % et cherche à réduire le temps d'attente pour l'affectation de ressources lorsqu'un enfant admis démontre le besoin.

Adoptée

6. Réouverture des services

Nous avons reçu l'autorisation du Conseil scolaire Centre-Nord pour rouvrir le service de garde à l'école Gabrielle-Roy (lettre dans le Drive). La réouverture est prévue pour le lundi 13 juillet.

7. Camp d'été

Le Conseil scolaire ne permet à aucun organisme communautaire d'opérer un camp d'été dans ses écoles. Cela nous oblige d'annuler le camp d'été édition 2020. La résolution suivante a circulé par courriel et a été adoptée.

Proposition d'annuler le camp d'été 2020.

Adoptée

En revanche, le Conseil autorise l'accès aux locaux pour offrir un service de garde pour les enfants de 6 à 12 ans. Il est donc recommandé d'ouvrir ce service avec une programmation adaptée comme celle pour avant et après l'école.

Les frais pour le Camp d'été avaient été fixés à 225\$ par semaine. Vu que le service de garde ne prévoit pas de sorties – ce qui avait motivé l'augmentation des frais pour le camp d'été – nous recommandons des frais de 200\$ par semaine pour le service de garde été 2020. Ces frais sont équivalents aux ceux chargés pour le service avant et après l'école, soit 5\$/h/enfant. Nous comptons réclamer 75% des salaires des employés, ce qui réduira le risque d'opérer à perte.

Proposition que les frais de garde pour les enfants de 6 à 12 ans soient fixés à 200\$ par semaine pour l'été 2020.

Adoptée

8. Infrastructure

Le Conseil scolaire planifie la construction d'une nouvelle école pour les élèves de l'école Michaëlle-Jean sur le terrain qu'occupe l'école Gabrielle-Roy. Nous avons appris que des espaces pour loger la garderie du CEPP feraient partie des plans de construction. Le Conseil nous a demandé d'indiquer le nombre de places de stationnement nécessaires.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

Le Conseil scolaire nous a informés qu'il fera certains aménagements à l'école La Mission, entre autres une extension du trottoir vers le terrain de jeu du service de garde. Le comité de parents de Saint-Albert avait estimé ce travail à 6 000\$, mais heureusement le Conseil scolaire assumera ces coûts. Nous cherchions une alternative moins chère, soit l'installation d'une serrure sans clé à l'entrée principale, mais cette idée est maintenant abandonnée. Kevin Roy se charge d'informer le comité de parents de Saint-Albert.

9. Consultation sur le renouvellement du *Child Care Regulation Act*

Le ministère de *Children's Services* a déclenché un processus de consultation pour le renouvellement du *Child Care Regulation Act*. Il veut savoir comment réduire la bureaucratie (*red tape*) qui empêche la création de nouvelles places en service de garde. Il a lancé un sondage pour trois secteurs : les fournisseurs de services; les parents; les éducateurs. Malheureusement, le sondage n'est pas disponible en français. Mireille a demandé une traduction au ministère ainsi qu'au Secrétariat francophone. La date limite pour répondre au sondage est le 15 juillet. Nous sommes en attentes d'une réponse.

Valérie et Mireille ont déjà participé à un groupe focus avec la députée Tracy Allard de Grande Prairie. Les points qu'elles ont soulevés sont :

- L'importance d'améliorer le service pour les enfants à besoin particulier (37 000\$ de compte à recevoir est inacceptable).
- L'importance d'avoir accès à une version en français de la Loi.
- L'importance d'inclure quelque chose sur l'accréditation dans la Loi comme le curriculum et le volet engagement parental qu'on trouvait dans l'accréditation.
- L'incohérence notée entre les divers agents de licensing sur l'interprétation de la Loi.
- De considérer investir en service de garde comme moyen pour stimuler l'économie.

Proposition qu'advenant que le gouvernement ne traduise pas le sondage en français qu'il soit recommandé à la FPFA de le faire, de le circuler auprès des parents et des éducatrices, de traduire les réponses en anglais et de remettre les résultats à Children's Services.

Adoptée

10. Engagement parental

Selon la politique, nous devons facturer les parents qui n'ont pas complété leurs obligations d'engagement parental. Vu la fermeture du service le 15 mars dernier ainsi que les difficultés économiques qu'engendrent la pandémie, nous recommandons exceptionnellement de ne pas facturer les parents qui n'ont pas atteint les objectifs d'engagement pour l'année.

Proposition de ne pas facturer les parents qui n'ont pas atteint leurs objectifs d'engagement parental selon la politique ADM501. Cette exception est pour l'année financière 2019-2020 seulement.

Adoptée

11. Préservation de places

La Phase 2 annoncée le 12 juin dernier par la Province nous permet d'ouvrir tous nos services à pleine capacité, toutefois un nombre de parents ne veut pas que leurs enfants réintègrent le service. On peut imaginer les diverses raisons comme le manque de travail, les craintes ou



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

simplement pour économiser de l'argent vu que le parent ne travaille pas l'été. Des questions se posent :

- Jusqu'à quand devrions-nous réserver les places pour les enfants?
- Est-il trop tôt pour prendre cette décision?
- Pourrions-nous dire aux parents qui ne reviennent pas le 1^{er} septembre qu'ils doivent céder leur place?
- Tout parent voulant se retirer du service doit aviser la garderie 30 jours à l'avance.

Proposition de préserver la place qu'occupe l'enfant jusqu'au 1^{er} septembre avec seulement 15 jours de préavis. Exceptionnellement, les parents auront jusqu'à minuit le 16 août pour annoncer leur retrait sans pénalité.

Adoptée

12. Politique d'amélioration continue

Lors de la réunion du 17 mars, et en réaction à la fin au système d'accréditation gouvernemental, nous avons élaboré une politique et des procédures qui encadrent les standards de qualité déjà en place depuis de nombreuses années et qui correspondent au système d'accréditation du gouvernement albertain. La politique d'amélioration continue, ses procédures et un gabarit de rapport ont été présentés et discutés avec les coordonnateurs. Ce qui a été présenté au Conseil d'administration est le résultat final de cette consultation.

Nous désirons atteindre plusieurs objectifs avec la mise en œuvre de cette politique. Par le passé, nous demandions la présence d'un représentant des employés aux rencontres. En février, Heather a témoigné les rapports remis par les trois coordonnateurs à Saint-Albert qui étaient présents à la rencontre du comité de parents. Sachant qu'il n'est pas réaliste que chaque coordonnateur soit présent à chaque rencontre du conseil d'administration, nous avons développé un guide et un gabarit de rapport qui :

1. engagent et rendent redevables les coordonnateurs dans les domaines de l'amélioration continue, et
2. mettent en place un outil de communication entre les membres du conseil d'administration et les coordonnateurs sans nécessiter leur présence.

On demande de remplacer la référence au poste de coordonnateur d'évènements avec le poste de direction.

Proposition d'adoption de la politique, des procédures, du guide et du gabarit de rapport d'amélioration continue.

Adoptée

13. Varia

Aucun point de soulevé.

14. Date de la prochaine rencontre

Une date sera choisie par sondage pour la semaine du 17 août. Dorénavant les rencontres commenceront à 19h30.



GARDERIE ET SERVICE DE GARDE FRANCOPHONE (12 mois à 12 ans)
École Publique Gabrielle-Roy - 8728-93^e Avenue, Edmonton, AB T6C 1T8
Courriel : direction@cepp.info

15. Fin de la rencontre

La réunion prend fin à 21h29 par épuisement des points à l'ordre du jour.